



Jour de congé....

Par miss56

Bonjour je travaille en grande distribution. Je ne travaille jamais le lundi. Est ce normal qu'on me compte mes vacances du mardi au lundi. Et non du lundi au samedi. Mes collègues qui ont un jour différent de congé sont comptés du lundi au samedi.

Par janus2

Bonjour,
Si vos congés sont décomptés en jours ouvrables comme c'est la règle (vous disposez de 30 jours ouvrables de congés par an pour 5 semaines), le principe est le suivant : on commence à compter le premier jour où vous auriez du travailler et on compte tous les jours ouvrables jusqu'à la veille de la reprise.

Est ce normal qu'on me compte mes vacances du mardi au lundi. Et non du lundi au samedi.

J'avoue ne pas bien comprendre votre question, pouvez-vous donner un exemple ?

Par kang74

Bonjour

Vous êtes absente du Mardi au Lundi car votre jour de repos est le Lundi : cela fait 6 jours .
Vos collègues s'ils sont absents du Lundi au Samedi ont aussi 6 jours de CP décomptés quand ils prennent une semaine de congé .
La place du jour de repos ne change rien au fait qu'une semaine de CP = 6 jours de CP .